



Docteur Jean-Jacques Melet,

Médecin épidémiologiste

France

Pendant plus de 10 ans et inlassablement, pour que soit connue et reconnue la conclusion à laquelle ses travaux de scientifique l'avaient mené : les métaux lourds relargués par les amalgames dentaires au mercure intoxiquent de manière chronique les organismes humains et constituent de ce fait une menace gravissime pour la santé publique en France, imposant l'interdiction de ces amalgames.

Parallèlement à ses activités de recherche sur les processus de l'intoxication, il continua son travail de thérapeute de la détoxification.

Et ce n'était pas sans risque, puisque dans ce domaine, rien n'est validé à ce jour par la faculté ; il a donc fallu au Dr Jean-Jacques Melet une audace sans faille pour expérimenter des protocoles qu'il osait remettre en cause au fur et à mesure de ses découvertes ; sa vie mériterait une biographie détaillée qui en dirait long sur les vicissitudes qu'il a subies de la part de responsables de tous bords, puisque dans ce combat, il s'attaquait aux prérogatives de multiples instances, dentaires, médicales, scientifiques et politiques autant qu'à celles d'industriels puissants.

Son intégrité morale à toute épreuve fit de lui un militant-chercheur-thérapeute-lanceur d'alerte exceptionnel auquel nous devons rendre hommage. Aujourd'hui, de nombreuses voix ont repris sa thèse en s'inspirant directement de son travail, et il faut dire ici qu'il n'est que trop rarement cité comme la source de leurs connaissances.

En 1998, après avoir été harcelé par le Conseil de l'Ordre, il monte l'association NAMD (Non au Mercure Dentaire), avec des patients qui avaient amélioré leur santé après dépollution et une agrégée de biologie. En 1995, en Allemagne, une association de patients puissante avait gagné un procès pour empoisonnement intenté par 1500 victimes contre un fabricant important d'amalgames.